

lot	surface de la parcelle (m ²)	COS	surface théorique au sol (m ²)	surface max constructible délimitée au PAP (m ²)	CMU	surface théorique aménageable (m ²)
1	1.015	0,3	304,5	301	0,6	609
2a	540	0,3	162,0	129	0,6	324
2b	550	0,3	165,0	129	0,6	330
3	1.014	0,3	304,2	276	0,6	608

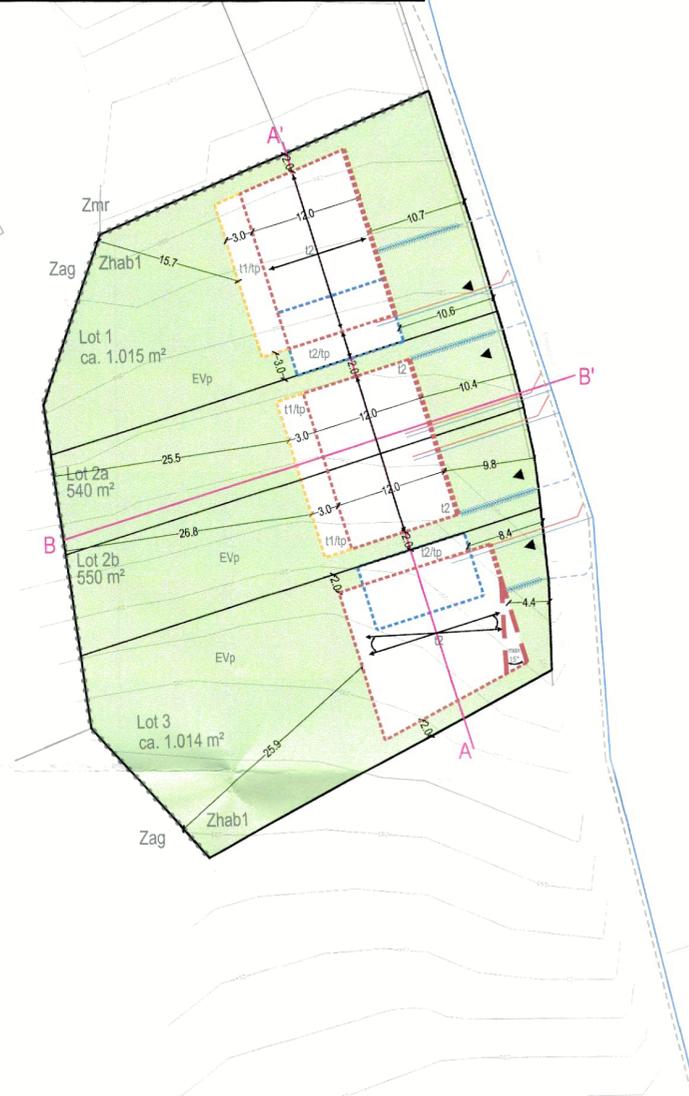
répartition des surfaces (m ²)	
surface privée totale (100%)	3.119
dont lot 1	1.015
dont lot 2a	540
dont lot 2b	550
dont lot 3	1.014
surface totale du PAP	3.119

degré d'utilisation du sol des lots 1 et 3

Zhab1	hc max: 7,00m	hf max: 12,00m
0,3	0,6	
COS: coefficient de densification au sol		
CMU: coefficient maximum d'utilisation au sol		
mi	II	t2 (25 - 45°)

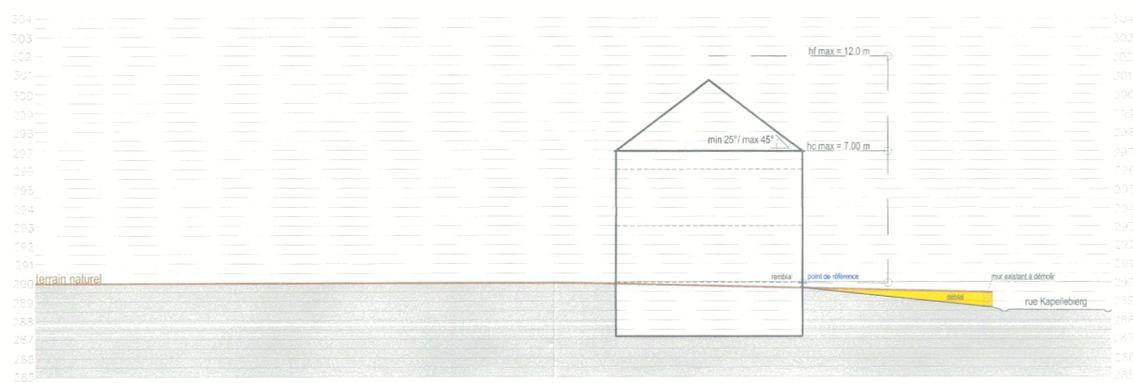
degré d'utilisation du sol des lots 2a et 2b

Zhab1	hc max: 7,00m	hf max: 12,00m
0,3	0,6	
COS: coefficient de densification au sol		
CMU: coefficient maximum d'utilisation au sol		
mj	II	t2 (25 - 45°)



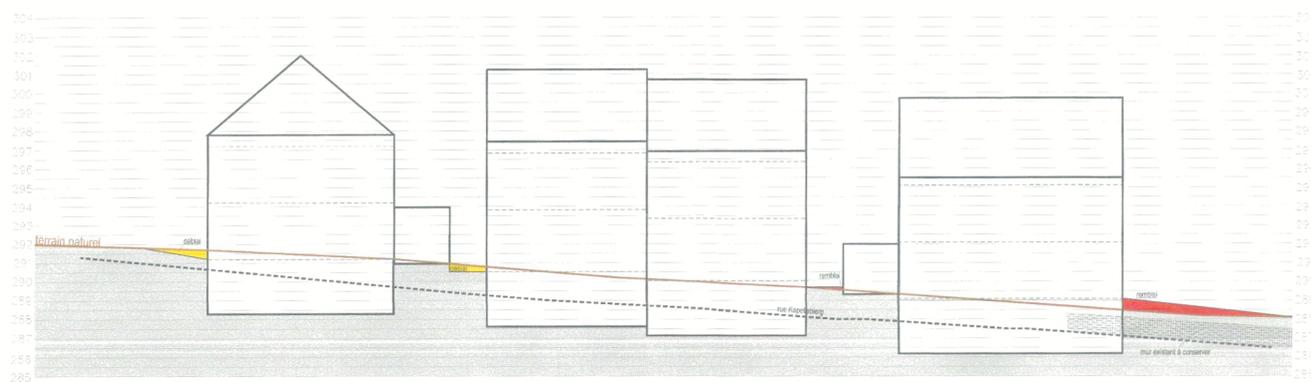
- Zones définies au PAG en vigueur**
- Zhab1 Zones d'habitation 1
 - Zmr Zones mixte à caractère rural
 - Zag Zones agricole
- Délimitation du PAP / de la modification du PAP
- Nombre d'étages pleins**
- II Limite supérieure
- Hauteur des constructions**
- hc-x Hauteur à la corniche de x m
 - ha-x Hauteur à l'acrotère de x m
 - hf-x Hauteur à la faîte de x m
- Types et disposition des constructions**
- mi Maisons isolées
 - mj Maisons jumelées
- Implantation des immeubles**
- Alignement obligatoire constructions principales
 - Limites maxima de surfaces constructibles pour constructions principales
 - Alignement obligatoire dépendances (garages)
 - Limites maxima de surfaces constructibles pour dépendances (garages)
- Délimitation des lots/ parcelles**
- Délimitation de zones différentes
 - Lots privés constructibles
 - Terrains cédés à la commune
- Espaces verts**
- EVP Espace vert public
 - EVP Espace vert privé
- Voies de circulation**
- Rues (publiques)
- Formes des toitures**
- orientation du faîte
 - tp toiture plate
 - t1 toiture à 1 versant
 - t2 toiture à 2 versants
- Indications supplémentaires**
- canalisations pour eaux usées (tracé indicatif)
 - conduite d'eau (tracé indicatif)
 - canalisation pour eaux pluviales (tracé indicatif)
 - fossé ouvert pour eaux pluviales (tracé indicatif)
 - canalisation pour d'eau mixte existante
 - ▲ accès garage
 - ▭ bâtiments existants
 - limites maxima de surfaces constructibles pour volumes secondaires accolés à la construction principale
 - Alignement obligatoire variable constructions principales
 - mur existant

Modification ponctuelle du PAP "Kapelleberg" - Coupe B-B'



profil en travers à caractère réglementaire - construction, travaux de terrassement à titre indicatif

Modification ponctuelle du PAP "Kapelleberg" - Coupe A-A'



profil en long à caractère indicatif

Vu et approuvé,

Beckerich, le 24.11.2017 (N°8)
 Le Conseil communal

(Signatures)

Remarque: Les surfaces reprises au niveau du présent plan sont données à titre indicatif. Elles ont été planimétrées sur base du levé topographique (GEOCAD s.à r.l. 2010) et des mesurages (GEOCAD s.à r.l. 2010, ACT n°1040).

COncEpt COncEil COmmunication
 en urbanisme, aménagement du territoire et environnement

CO3 s.à r.l.
 3, bd de l'Alzette
 L-1124 Luxembourg
 Tel.: (+352) 26 68 41 29
 Fax: (+352) 26 68 41 27
 Mail: info@co3.lu

MAITRE D'OUVRAGE: Claude Lagoda

PROJET: Modification du Plan d'Aménagement Particulier - "Kapelleberg" Beckerich-Schweich

OBJET: Partie Graphique (à caractère réglementaire)

ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES
 Mesurage GEOCAD s.à r.l. 2010, ACT n°1040 Levé topographique GEOCAD s.à r.l. 2010

Modifications	de	Date	Indice

Echelle: 1 / 500 Plan n°: 0913_02

Indice: Date: 01.09.2017

Chef de projet: T. Simon Contrôle: U. Truffner

CO3 s.à r.l.
 3, bd de l'Alzette
 L-1124 Luxembourg
 Tel. 26 68 41 29

(Signature: C. Truffner)

Chaque modification apportée au plan doit être précédée de son avis écrit et transmis à un tiers sans l'autorisation de l'auteur. Ce plan ne peut être reproduit, même partiellement sous quelque forme que ce soit (photocopie, scan, ou tout autre procédé) sans l'autorisation de l'auteur.